L'ÉTHIQUE EN ORTHOPHONIE

Responsables du stage :
Claire BREGEARD – 37, rue du Lachat 74940 ANNECY LE VIEUX - c.bregeard@orange.fr
Florence FORNER – florence.forner@gmail.com

OBJECTIFS :

Donner les outils de réflexion sur la pratique pour pouvoir analyser sa propre pratique et mieux répondre aux questions qui se posent quotidiennement. Les orthophonistes sont maintenant formés sur les outils d'évaluation et de rééducation en référence aux modèles cognitifs, aux connaissances scientifiques. Malgré cela, la part de la clinique reste essentielle.
Le questionnement fait partie de la pratique clinique. Pour mieux y répondre, nous proposons de partir de la réflexion éthique pour construire une méthodologie permettant de structurer le questionnement, les choix à faire, les attitudes à avoir face au quotidien de l'orthophoniste.Pas de réponse absolue, mais un enracinement du questionnement, propre à la clinique.
Cette formation est le fruit de la réflexion de plus de 40 ans de pratique et de 20 ans d'enseignement et formation. Elle est également en lien avec une réflexion sur l'éthique que la formatrice mène depuis quelques années et qui a fait l'objet de publications ou de communications.

CONTENU :

- La pratique clinique orthophonique, sa spécificité : métier de soin dont l'objet est le langage.
- Définition : éthique/morale/déontologie
- L'éthique : les différents courants éthiques (bioéthique, care, éthique narrative, éthique réflexive,)
- L'éthique narrative et réflexive : méthodologie permettant de guider la réflexion dans les différents moments de la prise en charge.
- Les différents moments de la prise en charge
- La prise de rendez-vous
- La notion d'urgence en orthophonie
- L'anamnèse : exemples de grilles existantes. Prise en compte des différents facteurs sociaux, culturels, environnementaux, psychologiques, cognitifs, linguistiques, médicaux…dans le dialogue. Mise en relation de ces éléments. Compréhension du sens à donner. Début du « récit ».L'anamnèse, début de la thérapie
- Le bilan : choix des tests ? Rappel sur la valeur des tests. Comment interpréter les résultats des tests en lien avec les données médico-sociales, psychologiques, scolaires, familiales, socio-culturelles ? L'annonce du diagnostic. Le bilan étant la deuxième étape de la thérapie.
- *Etudes de cas et références à la littérature.*
- Le suivi thérapeutique : quel projet ? Relation avec l'entourage, les situations conflictuelles. L'accompagnement. Les aidants. L'éducation thérapeutique. L'arrêt de la prise en charge. Jusqu'au bout de la vie : les soins palliatifs.
- Interpellation dans certains domaines de pathologie (début de la vie, handicap avec les notions d'autonomie, maladies neuro-dégénératives, vieillesse, fin de vie)
- Réflexion appuyée sur des exemples, des cas présentés par le formateur, et par les participants.

ATTENTION : 20 personnes maximum.

Animé par : **Mireille KERLAN,** *orthophoniste*

Dates : **jeudi 30 juin et vendredi 1° juillet 2016** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Lieu : **Les Balcons du Lac - 1487 Route de Cessenaz - 74320 SEVRIER**

Inscription (frais de repas inclus) à adresser à **Claire BREGEARD**

Adhérent : 200 €	**non-adhérent : 235 €**	**convention employeur : 265 €**

NB : **1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception des chèques :** *un premier chèques d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage). Cf bulletins d'inscription au stage, ci-joints.*
2. En cas d'annulation de votre part : * un mois avant le stage, l'acompte restera acquis à AMO*entre 30 et 15 jours avant le 1er stage, l'acompte restera acquis à AMO * 15 jours avant le 1er stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)